



# S E R M O N

## VINGT-CINQVIESME.

---

ACTES III. VERSET XXII.  
XXIII. XXIV.

Actes 3. Vers. 22. 23. 24. Car Moÿse mesme a dit aux Peres , le Seigneur vostre Dieu vous suscitera d'entre vos Freres un Prophete tel que moi : vous l'escouterez en tout ce qu'il vous dira. Et il auendra que toute personne qui n'aura point escouté ce Prophete là , sera exterminée d'entre le peuple. Et mesmes tous les Prophetes depuis Samuel , & ceux qui l'ont suivi , tous tant qu'il y en a qui ont parlé , ont aussi predit ces jours-ci.

**N**L n'est pas bien aisé de se deffaire des opinions dont on a esté imbu dès l'enfance, & dans lesquelles on s'est confirmé longuement par la coutume & par l'exemple: parce qu'une si longue & si profonde impression les a fait passer comme en nature. La chose est encore plus difficile quand il s'agit de la Religion, parce qu'on croit qu'en douter est un crime, & que penser seulement à examiner ce que l'on a receu avec grande veneration de la main de ses peres & de ses Docteurs est une impieté. De là vient que l'ancienne Rome a eu tant de peine, mesme depuis l'establissement de l'Evangile par tout l'Empire à quitter ses profanes ceremonies qu'elle avoit observées durant tant de siecles, & ces fausses divinitez au service desquelles elle avoit vielh; comme il paroît par (Symon. li. 10. Epist. 54.) la relation d'un ancien Senatour Romain adressée aux Empereurs Valentinian Arcadius & Theodose pour le restablissement de l'autel de la victoire & des droits des Veltaes. Mais la plus grande difficulté est quand il faut abandonner

donner vne Religion que l'on sçait tres-assurement estre emanée de Dieu , & auoir esté donnée par les Anges & par les Prophetes , parce qu'il semble que c'est chose qui ne se peut faire sans vn extreme mespris de Dieu , & vn danger manifeste & ineuitable de tomber en sa malediction eternelle. Par là il est aisé à iuger combien il a esté difficile aux Iuifs de renoncer à leur croiance pour embrasser, celle de nostre Seigneur Iesus Christ, quand ils y ont esté conuiez par la predication des Apostres. Ils auoient veu eux mesmes ses miracles ; miracles d'un si grand éclat , que les aueugles les auoient veus , que les sourds les auoient ouïs , que les boiteux en auoient sauté de ioie , que les morts estoient sortis de leurs tombeaux pour les celebrer entre les viuans, & que les Demons mesmes en auoient senti l'efficace, estans contraincts par son commandement d'abandonner les corps qu'ils possedoient , & en si grand nombre qu'eux mesmes estoient forcez de dire, *Quand mesme le Messie viendra en fera t'il d'auantage ?* Ils voioient encore ceux qui se faisoient deuant eux en son Nom ; vne douzaine de personnes timides comme des brebis, sortir tout en vn coup en pu-

blic avec des cœurs de lions ; des gens qui avant cela n'estoient pas capables à cause de leurs stupidité naturelle de recevoir instruction , la donner à tout vn grand peuple ; de pources pescheurs qui auparavant estoient aussi muets que leurs poissons, parler des choses magnifiques de Dieu en toutes sortes de langues ; faire esclatter dans le Temple mesme la gloire de leur maistre qui venoit de mourir en vne croix sur le Caluaire ; & ranger par vne seule predication trois mille ames à son obeissance ; vn seul de ses Disciples dire à vn homme perclus de ses jambes depuis quarante ans , *Au nom de Iesus le Nazarien lève toi & chemine.* & le pource homme se lever à l'instant & ne cheminer pas seulement, mais sauter avec alegresse & avec vne entiere disposition de ses membres, englorifier Dieu. Tout cela les touchoit sans doute tres-sensiblement, & ne faut pas douter qu'ils ne fussent, comme Agrippa, *persuadez à peu près d'estre Chrestiens.* Mais de l'autre costé quand ils venoient à se representer que cette Loi qu'on leur vouloit faire quitter, estoit vne Loi que Dieu mesme leur auoit aportée du Ciel, qu'il leur auoit donnée par Moyse, que les Prophetes de temps en temps

temps leur auoient confirmée par leur predication & par leurs miracles, vne Loi si bonne & si saincte; vne Loi qui portoit de si auantageuses promesses à ceux qui la garderoient constamment, & des maledictions si terribles contre ceux qui l'abandonneroient; le respect de l'institution de Dieu, l'authorité de Moyse & de ses saincts Prophetes, la Majesté de cette Loy, l'apprehension de ses foudres leur estoient de tres-grands obstacles au dessein qu'ils eussent peu faire de la quitter pour receuoir l'Euangile de nostre Iesus. C'est pourquoy il a esté necessaire que les Apostres leur aient leué ce scrupule, & leur aient fait voir que non seulement la Foi de Iesus ne choquoit point Moyse & les Prophetes, mais que Moyse mesme & les Prophetes les obligeoient à l'embrasser, & denonçoient la malediction de Dieu à quiconque ne l'embrasseroit. C'est ce qu'a fait saint Pierre en ces mots que nous venons de lire en vostre presence. *Moyse mesme a dit à nos Peres le Seigneur vostre Dieu vous suscitera un Prophete d'entre vos freres tel que moi. Vous l'escouterez en tout ce qu'il vous dira, & auendra que toute personne qui n'aura pas escoué ce Prophete sera exterminée d'entre*

son peuple, & mesme tous les Prophetes depuis Samuel, & ceux qui l'ont suivi, sansant qu'il y en a qui ont parlé, ont predit ces jours.

En ces paroles moyennant l'assistance du Sainct Esprit nous considererons premierement en general, ce qu'il se fait envers les Juifs des autorités de l'Ancien Testament: Et puis nous examinerons en particulier le temoignage de Moysse qu'il cite, & ceux de tous les autres Prophetes par lesquels il a esté confirmé. Quant au premier Nous lisons en l'histoire de la transfiguration, (Matth. 17.) que Iesus Christ voulant manifester sa gloire à ses Disciples leur fit venir Moysse & Elie sur la montagne & comme ils estoient avec lui, leur fit ouïr vne voix du Ciel leur criant *Celui ci est mon fils bien aimé, auquel j'ay pris mon bon plaisir, escoutez le*; apres laquelle ils disparurent & il demeura seul avec ses trois Apostres. Sainct Pierre l'vn de ces trois en fait de mesme ici aux Juifs. Il fait venir Moysse & les Prophetes, & leur fait entendre la voix de Dieu, leur commandant dans ses Escritures de donner audience à ce grand Prophete enuoyé du Ciel pour l'instruction de toute l'Eglise, imitant en cela son maistre qui

instruit

**IN**struisant les deux Disciples qui s'en alloient en Emmaus, leur declaroit en toutes les Escriures les choses qui estoient esrites de Lui, en commençant par Moïse & suivant par tous les Prophetes (Luc. 24.) Ce que l'Apostre fait premierement pour leur moustrer que Iesus Christ n'estoit pas venu pour abolir la Loi mais pour l'accomplir; qu'il n'estoit pas venu pour aneantir les Prophetes, mais pour faire voir en sa personne & en son Euangile la verité de leurs predictions; qu'il n'estoit pas venu enfin pour renuerter les institutions de Dieu, mais pour descouvrir le vrai but auquel elles tendoient. Car Iesus Christ a esté la fin de la Loi, & l'accomplissement de la Prophetie. Tous les enuignements & toutes les predictions de l'une & de l'autre n'ont esté que des ombres de ce grand corps, & de petits modeles de ces grands ouurages. La Loi a esté donnée par Moïse (nous dit saint Iean) mais la grace & la verité a esté donnée par Iesus Christ: (Iean 1.) les Prophetes ont dit de leur temps les souffrances qui lui deuoient auenir & les gloiries qui s'en deuoient ensuire, (1. Pi. 1.) mais il en a representé la verité mesme en sa propre personne en la plénitude des temps: Ainsi il a esté

*L'illuminateur des antiquitez*, comme la tres bien appellé quelcun des anciens. En second lieu il a voulu par ce moien faire servir les anciennes Écritures de Dieu à leur vrai & legitime vsage qui est l'instruction des fideles du Nouveau Testament. Car Dieu a bien reuelé ces verités sublimes aux Prophetes long temps deuant leur accomplissement, mais il leur a reuelé quant & quant, *Que ce n'estoit pas pour eux & pour ceux de leur temps, qu'ils administroient ces choses, mais pour nous auxquels elles ont esté annoncées par ceux qui nous ont presché l'Euangile par le Saint Esprit enuoie du Ciel*, comme nous enseigne ce mesme Apostre au premier chapitre de sa premiere Epistre Catholique. Leurs exhortations, leurs censures, leurs consolations, ont bien esté pour ceux de leur siecle, car comme ils les entendoient aisément, ils s'en pouvoient fort bien servir pour l'instruction de leur Foi, & pour la direction de leur vie : Mais les predictions qu'ils ont faites de Iesus Christ & de ses hauts mysteres que leurs Auditeurs n'entendoient point, n'ont esté proprement que pour nous à qui Dieu a donné par l'euencement, & par l'effusion abondante de son Esprit la lumiere necessaire

pour



pour les entendre: & c'est pourquoy saint Paul dit, que les choses qui ont esté auparavant escrits, ont esté escrites pour nostre en-  
doctrinement, (Rom. 15.) en tant certes que nostre foi est grandement fortifiée, quand nous voyons que ces mesmes choses qui ont esté accomplies en Iesus Christ, & qui nous sont annoncées en son Euangile auoient esté prédites par Moysse & par tous les Prophetes plusieurs siècles auparavant. Enfin il s'est serui de ces anciens. tesmoignages, enuers les Iuifs, pour les battre de leurs propres armes, & pour conuaincre leur incredulité par l'autorité d'un prince dont ils ne reuoquoient pas en doute la verité. C'est la raison aussi pour laquelle Dieu a conserué tousjours depuis & conserue encore auourd'huy ces mesmes Escritures entre leurs mains, afin que ce soit vn moyen d'appeler à la connoissance de Iesus Christ & de son Euangile ceux de cette nation qui appartiennent à son Election éternelle, vn tesmoignage contre les autres deuant son juste iugement, & vn instrument par lequel il ramenera vn iour tout ce peuple à la communion de son Fils, apres que la plénitude des nations sera entrée dans l'Eglise; afin que tout

Israël soit sauué selon la prediction de S. Paul Rom. 11.

Il commence par Moÿse tant à cause de l'ordre des temps , que parce que c'estoit celui dont l'autorité leur estoit plus venerable & plus sainte , *Moÿse mesme* ( leur dit il ) *a dit à nos Peres , le Seigneur vostre Dieu vous suscitera d'entre vos Freres un Prophete tel que moi , vous l'escouterez en tout ce au'il vous dira &c.* Vous vous arrestez à Moÿse , & ie veus vous conuaincre par Moÿse : Moÿse mesme vous commande sous peine d'estre exterminé d'escouter ce Prophete de la part duquel ie vous parle. Ainsi nostre Seigneur lui mesme leur auoit dit auparauant , *Moÿse auquel vous auez esperance , est celui là mesme qui vous accusera , car si vous croyez à Moÿse vous croiriez aussi à moi , car il a écrit de moi.* ( Iean 5. 45. ) Mais oyons ce que dit Moÿse en ce texte du Deut. 18. *Le Seigneur vostre Dieu vous suscitera un Prophete tel que moi &c.* Vous vous estonnerez possible de l'expositiõ que l'Apostre dõne à ces mots , de ce qu'il les applique en particulier à nostre Seigneur Iesus Christ , veu qu'il est manifeste par ce texte là , que Moÿse parle en general du Ministere des Prophetes par lesquels Dieu deuoit parler

let à son peuple ; tant parce qu'il dit cela aux Israelites pour les détourner d'escouter des prognostiqueurs & des deuins cōme font les infideles, & pour les arrester à la seule parole qui leur seroit portée par ses Ministres ; que parce qu'il le dit pour leur donner contentement sur ce qu'ils demandoient d'estre enseignés par vne voix humaine, & non par cette voix terrible & effroyable dont ils ne pouuoient suporter l'éclat, & pour leur promettre que desormais ils auroient des hommes tels que lui qui les enseigneroient. Certes il est bien vrai que cette promesse appartient tellement à nostre Seigneur Iesus Christ, qu'elle a aussi son estandue sur tous les Ministres de sa parole, & deuant & apres son incarnation. Car tous ceux qui ont parlé à son ancien peuple par son Esprit Prophetique qui estoit en eux, ont merité d'estre escoutés en qualité de ses Prophetes : & tous ceux qui sont venus apres lui, comme les Apostres & leurs successeurs deuoient estre aussi escoutés, & le doiuent estre encore aujourd'hui avec obeissance de foy comme ses Ministres & ses organes. Les escouter, c'est l'escouter lui mesme, puis qu'ils ne parlent qu'en son Nom & par son Esprit. Mais en effect le grand Do-

228      *Sermon vingt-cinquième*  
 & le souverain Docteur de l'Eglise  
 auquel Moÿse a particulièrement & pro-  
 prement regardé, à raison de quoi, il s'est  
 exprimé en nombre singulier, disant non  
*des Prophetes*, mais, *un Prophete*, est no-  
 stre Seigneur Iesus Christ seul, duquel  
 Dieu mesme a prononcé du Ciel *Escousés*  
*le*, & au Nom duquel ont parlé & parlent  
 tous les autres. Ainsi l'a entendu son pre-  
 mier Martyr saint Estienne, comme cela  
 se voit en ce memorable discours qu'il fit  
 aux Juifs à l'heure mesme de son Martyre.  
 (Act. 7.) C'est à cela que saint Philippe  
 faisoit allusion en disant à Nathanael,  
 (Jean 1. 45.) *Nous auans trouué Iesus le Na-*  
*zarien qui est celui duquel Moÿse a escrit en*  
*la Loi & les Prophetes.* C'est ainsi que l'ont  
 pris ces Juifs qui l'auans veu faire ce grand  
 miracle de la multiplication des pains di-  
 soyent, *C'est ici veritab'ement Le Prophete*  
*qui deuoit venir au monde,* Et ces'autres qui  
 ayans ouï ses discours en la feste des Ta-  
 bernacles disoyent, *Celui ci est veritable-*  
*ment le Prophete,* Et ces'autres encore qui  
 ayans veu comme il auoit ressuscité le fils  
 de la vefue de Naim disoyent, *Certes un*  
*grand Prophete s'est leué entre nous, & Dieu*  
*a visité son peuple.* Cela ainsi posé exami-  
 nons plus particulièrement ses paroles, l'E-  
 ternel

ernel vostre Dieu (dit Moÿse) vous suscitera un Prophete. C'est à Dieu seul qu'il appartient de donner des Prophetes à son Eglise pour lui estre des interpretes authentiques & infaillibles de sa verité & de sa volonté, mais particulièrement celui qui deuoit estre le maistre de tous les siècles, & de tous les peuples de l'vniuers. Aussi est ce à lui seul que nostre Seigneur Iesus Christ raporte la vocation; *l'Eternel m'a oint* (dit il Esa. 61. 1.) *pour Euangeliser aux debonnaires, il m'a enuoïé pour medeciner ceux qui ont le cœur froissé, pour publier aux captifs liberté, pour annoncer l'an de la bien veillance de l'Eternel, pour consoler ceux qui meinent denil.* Il lui donne la qualité de *Prophete*, qui signifie proprement vn homme qui a la qualité de predire les choses à venir, mais qui s'estend aussi à l'exposition des choses passées ou presentes que l'on ne peut sauoir que par la reuelation de Dieu; comme quand Moÿse a descrit l'histoire des six iours de la Creation; & quand Daniel a exposé au Roi de Babylon son songe & son interpretation, que ni lui ni ses Magiciens n'entendoyent point ni ne pouuoient entendre. Et certes à cet egard nostre Seigneur Iesus meritoit bien de porter ce titre, entant que

pour les choses presentes, il a reuelé au monde les grands Mysteres de la Trinité des personnes en l'essence diuine; & de sa propre incarnation, & a decouuert les secrets des cœurs & les desseins de ses ennemis: Et que pour les futures, il a predit avec certitude, & en diuers lieux de son Euangile & en tout le liure de l'Apocalypse, toutes les choses memorables qui deuoient arriuer au monde & en l'Eglise, jusques à la consommation des Siecles; & generalement qu'il a esté le fidele & l'infailible intérprete de tout le conseil de son Pere. Il dit *qu'il le leur suscitera*, c'est à dire, le suscitera pour eux; parce qu'encore que Iesus Christ deust estre le Sauueur de tout le monde, & faire prescher son Euangile à tous les peuples de la terre, il a esté spécialement enuoieé *pour les brebis peries de la maison d'Israel*; & de fait ç'a esté particulièrement parmi eux qu'il a presché & fait les grands miracles, comme *Ministre de la circoncision à cause des promesses faites aux Peres*. Après cela il leur promet *qu'il le leur suscitera d'entre leurs Freres*; c'est à dire, Qu'il sera homme comme eux, de la posterité d'Abraham comme eux, Israelite comme eux. Et de fait Iesus Christ est descendu de leurs

leurs Peres selon la chair , estant venu de la Tribu de Juda & de la maison de David. Il aioute , que ce sera un Prophete tel que lui , ce qui se pourroit bien dire en quelque façon de tous les vrais Prophetes de Dieu qui sont venus apres Moysé , entant que Dieu les a tous enuoiez pour faire entendre sa volonté à son peuple : Mais il est dit de nostre Seigneur Iesus Christ d'une façon bien plus precise , & par vne comparaison beaucoup plus exacte , pour des conuenances qui ne se rencontrent qu'entre Moysé & lui. Car comme Moysé estoit le seul Mediateur Typique entre Dieu & son Israel ; aussi nostre Seigneur Iesus est le seul vrai Mediateur entre Dieu & son Eglise : Comme Moysé communiquoit avec Dieu non par songes & par visions à la façon des autres Prophetes , *mais bouche à bouche comme un ami avec son ami* , tesmoin ce que Dieu mesme en dit Nomb. 12. ainsi nostre Seigneur Iesus a appris ce qu'il deuoit enseigner à l'Eglise , non par songes , par visions ou par communications avec les Anges , mais par la claire vision de la face de Dieu & par l'exacte inspection de tous les secrets de son Pere , *Nul ne vit onc Dieu, mais le Fils qui est au sein du Pere est celui*

qui nous l'a reculé, & nous a dit les choses qu'il a vues & ouïes. Comme Moyle le presenta à ses Freres ils ne le voulurent point reconnoistre pour leur liberateur, mais enfin Dieu le leur fit recevoir, & les deliura par son Ministère le faisant marcher à leur teste comme leur chef; ainsi nostre Seigneur est venu vers les siens & les siens ne l'ont pas reçu mais à la fin neantmoins il a esté reçu de tous ceux que le Pere lui a donné, & reconnu publiquement pour leur chef & pour leur Sauueur, & il s'est montré tel en effect. Comme Moyle a esté le seul Redempteur temporel d'Israel, l'ayant deliuré avec main forte de l'oppression de Pharaon, aussi nostre Seigneur Iesus est l'unique vrai Redempteur qui a racheté son Eglise de la tyrannie du Diable, pour la faire iouir de la liberté des enfans de Dieu. Comme Moyle apres avoir deliuré son peuple de cette Idolatrie & cruelle nation des Egyptiens, l'a pris à l'ecart hors du commerce de tous les autres peuples, lui a baillé la Loi de Dieu pour estre l'unique règle de sa creance & de toute sa vie, & lui a donné forme de Republique liée par la communion d'un mesme Loy, d'un mesme Sacerdoce & de mesme Sacrements  
exterieurs,



exterieurs , ainsi, nostre Seigneur Iesus apres auoir acquis aux siens par son sang vne redemption eternelle , & les auoir sauuez de la generation tortue & peruerse , leur a donné son Euangile pour leur estre vne reigle assuree & de bien croire & de bien viure , & les a ioints à vn mesme corps d'Eglise par la communion d'vne mesme Foi, d'vn mesme Baptesme , d'vne mesme table , d'vne mesme vocation & d'vne mesme esperance. Comme Moyse apres auoir ainsi formé ce peuple ; la conduit par le desert sous l'adresse de la colonne de feu & de la nuée, l'a nourri de la manne du Ciel , & abreuvé de l'eau du rocher ; ainsi nostre Seigneur Iesus apres auoir formé son Eglise la conduit par le desert de ce monde sous l'adresse de la parole de Dieu & la repaist continuellement de ses saintes consolations & des eaux saillantes en vie eternelle. C'est donc avec tres-grande raison que Iesus Christ est appelé vn *Prophete tel que Moyse* , non pas certes pour egaler Moyse avec Iesus Christ , car il y a vne distance infinie de l'vn à l'autre , comme d'vne personne diuine à vne personne purement humaine , mais pour faire voir qu'il y a entre eux vne analogie admirable : car c'est

une comparaison non comme entre des personnes & des professions de mesme genre, & differentes seulement en degré d'excellence, mais comme entre la verité & la figure, entre lesquelles il y peut auoir des rapports tres justes encore que la verité ait des auantages incomparables par dessus la figure.

Or comme Moÿse dit aux Fideles que Dieu leur suscitera ce Prophete, aussi leur ordonne t'il de l'escouter quand il leur adressera sa parole, c'est à dire de l'ouir avec attention & de lui obeir. *Vous l'escouterez*, dit il, *en tout ce qu'il vous dira.* Au texte de Moÿse il y a seulement, *Vous l'escouterez*, mais le surplus est pris d'un des versets suiuaus où Dieu dit *Je mettrai mes paroles en sa bouche, & il dira toutes les choses que ie lui a: rai commandées.* C'est donc ici un commandement que Dieu fait à tous ses enfans de reconnoistre Iesus Christ comme le souuerain Prophete, de la bouche duquel il veut qu'ils apprennent la doctrine de leur salut, & d'embrasser par foi la verité de son Euangile preschée premierement par lui, & puis en suite par ses disciples en son Nom. Car il ne l'a pas donné seulement pour estre nostre souuerain Sacrificateur pour nous recon-

cilier

cilier avec lui, par le merite de son oblation, & nous confirmer en la grace par la vertu de son intercession enuers lui ; ni simplement pour dominer sur son Eglise en qualite de souuerain Monarque ; mais pour y exercer aussi la charge de Propheete, pour nous reueler les mysteres du Royaume des Cieux, & pour nous former à l'estude de *la sanctification sans laquelle nul ne verra Dieu.* C'est pourquoi il nous ordonne de l'escouter ; par où il requiert de nous vne attention religieuse à ses enseignements, qui est (comme nostre Seigneur l'appelle) *la bonne part de Marie & la seule chose necessaire* : Cette attention là engendre la Foi qui est la condition qu'il requiert de nous pour estre iustifiez & sauuez ; car Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils afin que *quiconque croira en Lui ne perisse point, mais qu'il ait la vie eternelle* ; & cette foy enfin produit la vraie sainteté & nous porte à toutes sortes de bonnes œuures, qui est la principale fin de l'Euangile & de toutes les graces que Dieu nous offre & nous donne en son Fils car *la grace de Dieu salutaire à tous hommes est clairement apparue, nous enseignant qu'en renoncant à toute impieté & aux mondaines conuoitises nous che-*

236      *Sermon vingt-cinquième*  
*minions en ce present siecle sobrement, iuste-*  
*ment & religieusement. Ce sont là les*  
trois choses necessaires pour biē escouter  
ce Prophete, & pour estre faits partici-  
pans de tous les biens qu'il nous est venu  
acquérir, estre attentifs à ses enseigne-  
ments, embrasser par toi la verité, & lui  
obeir par vne vie qui soit vraiement Chre-  
tienne. C'est en ce sens que Dieu a pro-  
noncé du Ciel, *escoutez le, & que Moysé*  
*dit ici, Vous l'escouterez. Vous l'escouterez.*  
Mais en quoi? *En tout ce (dit il) qu'il vous*  
*dira.* Il y en a qui l'escoutent biē en quel-  
ques parties de la doctrine, mais qui ne  
l'escoutēt pas en d'autres, parce qu'ils sont  
preocupez de plusieurs opinions erronees,  
où par la mauuaisē instruction qu'ils ont  
receue de leurs Peres & de leurs Do-  
cteurs; ou par le mauuais raisonnement  
de leur propre esprit. Il y en a qui lui pre-  
stent bien l'oreille en ce qui est de la veri-  
té de la doctrine, mais non en ce qui est  
de la correction des mœurs. Il y en a d'au-  
tres qui l'oyent bien volontiers, quand il  
leur dit, *Croiez en moi & vous serez sau-*  
*uez, qui croit en moi il a la vie eternelle, &*  
*je le resusciterai au dernier iour; mais qui*  
ne l'escoutent pas volontiers quand il leur  
dit *si quelcun veut venir apres moi, il faut*  
*qu'il*

*qu'il renonce à soi mesme & qu'il charge ma croix.* Ce n'est pas là l'escouter comme il faut. *Vous l'escouterez*, dit il, *en tout ce qu'il vous dira*, soit pour l'instruction de vostre foi; soit pour la conduite de vostre vie; soit quand il s'agit de porter la Croix, soit quand il s'agit de goulter ses consolations.

Devoir tellement necessaire qu'il denonce à quiconque ne l'escoutera pas de cette façon *qu'il sera exterminé d'entre le peuple.* Au texte de Moÿse il y a simplement, *Dieu lui en demandera compte*: mais cela revient à vn mesme sens, car quand Dieu entre en conte avec les pecheurs iucredules, ils ne peuvent attendre que d'estre condamnés & exterminés Eternellement. Il y en a qui entendent cette menace de cette horrible punition que Dieu fit des Iuifs incredules quand ils furent assiegés, pris & ravagés par l'armée de Vespasian, les vns estans morts en Ierusalem mesme durant le siege ou par la faim ou par l'espée: les autres ayans esté massacrés lors que l'ennemi entra dans la ville; les autres ayans esté emmenés pour estre faits esclaves; d'autres pour trauailler aux mines, d'autres pour seruir de pasture aux bestes des amphitheatres, & n'y aiant eu

que les Chrestiens qui soient échappés de cette desolation generale, parce que Dieu les tira de là de bonne heure, & les recueillit dans la ville de Pella, où ils furent à couuert durant ce grand orage, & receurent vnetres douce remuneration mesme selon le corps, de leur foy en nostre Sauueur. Mais parce que les peines de cete nature ne regardent proprement & directement que le corps, & par consequent ne sont pas les principales que les infideles ayent à apprehender; que mesme semblables malheurs sont souuent arriués à des villes Chrestiennes, où beaucoup de fideles & de gens de bien se sont trouués envelopés avec les hypocrites & les profanes, & qu'au contraire il y a beaucoup d'infideles à qui on ne voit pas arriuer de telles desolations, il n'y a point d'apparence de vouloir restreindre à cela la denonciation de la vangeance de Dieu qui est faite ici aux infideles, & est beaucoup plus conuenable de le prendre proprement des peines spirituelles & eternelles qui n'arriuent jamais aux fideles, & qui ne manquent iamais aux infideles: pour dire que toute personne qui aura obstinement refusé de croire en Iesus Christ, sera exclus pour jamais de la communion des enfans de Dieu

&amp;

& de la participation de sa grace , & par consequent aussi de sa gloire. Et cela est beaucoup plus conforme aux menaces , qui dans le Nouveau Testament ont acoustumé d'estre faites à ceux qui se rebellent cõtre la verité de Christ, & qui reiettent sa grace avec fierté. *Qui desobrit au Fils ne verra point la vie , mais l'ire de Dieu demeure sur lui. Qui croira & sera baptisé sera sauvé , mais qui n'aura point creu sera condamné. Si vous ne croiés en moi vous mourrés en vos pechés. Il sera reuelé du Ciel avec les Anges de sa puissance avec flamme de feu exerçant vangeance contre ceux qui ne connoissent point Dieu , & qui n'obeissent pas à l'Euangile de nostre Seigneur Iesus Christ, lesquels seront punis de perdition Et. 7. elle de par la face du Seigneur , & de par la gloire de sa force. La part des incredules sera en l'estang de feu & de souffre, qui est la mort seconde. Et de fait ce sont là les peines les plus justes & les plus formidables que la justice de Dieu puisse infliger à l'incredulité des hommes. Je di les plus justes, car n'est il pas bien juste que ceux qui ne veulent pas reconnoistre nostre Seigneur Iesus pour leur Chef soyent exclus de la communion de ses membres? Que ceux qui mesprisent la grace de Dieu qui leur est*

offerte en Iesus Christ demeurée en soire ?  
 Que ceux qui ne se veulent pas laisser conduire sous la houlette, soyent brisés par la barre de fer ? Et que lors qu'il recueillira en la gloire ceux qui auront embrassé sa grace, il die au contraire de ceux qui l'auront refusée, & qui ne lui auront pas voulu obeir *Amenés ici ces meschans qui n'ont pas voulu que ie reignasse sur eux & les tués devant moi, comme il est dit en la parabole de l'Évangile ? le dis avec cela les plus formidables : parce que les afflictions temporelles, n'attaquent que l'homme extérieur & que leur durée ne s'estend qu'autant que dure cette vie ; mais les spirituelles penetrent dans la conscience, & sont d'une durée infinie & que les incredules estans exclus du Royaume des Cieux & de la compagnie des élus ne peuvent qu'estre enuoiés au feu Eternel avec le Diable & ses Anges.*

Après vous auroit ainsi exposé ce tesmoignage de Moyle, reste d'examiner ce que saint Pierre ajouste en nostre texte de celui de tous les autres Prophetes *Et mesme, dit, il, les Prophetes depuis Samael & ceux qui l'ont suivi, tous tant qu'il y en a qui ont parlé, ont predit ces jours. Ce n'a pas esté Moyle seul qui a rendu ce tesmoignage à*

*nostre*



notre Seigneur, ç'ont esté aussi les autres Prophetes qui ont parlé de lui : si ce n'a pas esté si clairement qu'ont fait les Euangelistes, & les Apostres, parce que ce temps là, & la condition de l'Eglise d'alors ne le portoit pas, & qu'il y deuoit auoir vne grande difference entre la predication des choses futures, & la narration des passées ; çà esté assés clairement pour pouuoir estre aitement entendus apres l'euenement, & cela suffisoit, puis que (comme nous vous auons dit ci deuant) ce n'estoit pas pour eux, & pour ceux de leurs siecles qu'ils administroient ces choses, mais pour nous : Ceux là ont parlé plus obscurément, ceux ci plus clairement, mais les vns & les autres ont rendu tesmoignage d'vn mesme Christ, comme du souuerain Prophete & Docteur de l'Eglise, & cela estoit digne de sa grandeur qu'il fust ainsi glorifié & par les siecles passez, & par les suiuanz ; car comme quand il entra en Ierusalem en vne espee de trionfe, il y auoit force gens qui marchoiert apres qui tous crioient *Hosanna au Fils de David* : ainsi a-t'il fallu qu'il y ait eu deuant luy nombre de Prophetes qui predissent son auenement, & les choses merueilleuses qu'il deuoit faire, & fussent comme des trompettes mar-



chans devant ce Roi de gloire pour préparer les esprits des hommes à sa venue, afin qu'ils le receussent avec la veneration qu'il deuoient, & qu'il eut aussi apres luy grand nombre d'Apostres & de Ministres, pour en annoncer l'accomplissement & en épandre la gloire par tout le monde. Mais pourquoi est-ce que l'Apostre saint Pierre se borne ici à l'allegation des Prophetes qui ont esté depuis Samuel, n'y en auoit il pas auparauant ? Si auoit, mais peu ; car il est dit expressement au 1. Sam. 3. *que la parole de Dieu estoit rare & de requeste en ces iours là, & que les visions ne se montroient pas communement.* Au lieu que de Samuel en bas il y en a eu grand nombre, & mesme des Colleges d'enfans de Prophetes, desquels l'Esprit de Dieu faisoit tantost les vns, tantost les autres comme il lui plaisoit. Et puis de ceux qui auoient esté auparauant, il n'y auoit aucune Prophetie écrite dans le Canon des saintes Escritures que Saint Pierre peust alleguer à ses Auditeurs ; au lieu que depuis Samuel, nous en auons plusieurs, comme les Pseaumes de David, les Prouerbes & le Cantique de Salomon, les Reuelations d'Esaié, de Ieremie, d'Ezechiel, de Daniel,

Daniel, & de plusieurs autres, iusques à Malachie, en tous lesquels il est parlé de nostre Seigneur Iesus Christ, de son incarnation, de sa naissance, de son ministere, de ses miracles, de ses souffrances, de sa vie, de sa sepulture, de sa resurrection de son ascension au Ciel, de sa seance à la dextre de Dieu, de l'enuoi de son Esprit, de la predication de son Euangile, & de l'euuenement de son reigne. Ce qui seroit aisé à vous verifier par vne infinité de passages de leurs Escritures si le temps nous le permettoit. De tous ceux là, l'Apostre dit, *qu'ils ont predit ces iours*, c'est à dire toutes les choses grandes & memorables qui deuoient arriuer en ces jours du Nouveau Testament à la venue du Messie & durant tout le cours de son reigne. Ce que l'Escriture appelle ordinairement *les derniers iours*, desquelles choses les Iuifs ayans veu les premieres si clairement & si magnifiquement accomplies deuant leurs yeux, ce leur estoit vne tresforte preuue que Iesus Christ estoit veritablement le Messie, & vne ocaison fort pressante de se ranger à la Foi de son Euangile.

Mais nostre temps nous presse & ce que nous venons de vous dire suffit pour

244. *Sermon vingt-cinquième*  
vous donner l'intelligence de ce texte.  
Reste d'en recueillir les fruits que Dieu  
nous y presente pour nostre instruction  
en la Foi, pour la consolation de nos  
ames, & pour la conduite de nostre vie.  
Apprenons y donc premierement a estu-  
dier attentiuement les saintes Escritures,  
tant celles du Viel Testament que celles  
du Nouveau: Car ne vous imaginez pas  
que celles du Vieux pour auoir esté don-  
nées auant Iesus Christ, & données aux  
Iuifs seulement, nous soient maintenant  
inutiles parce que nous ne sommes pas  
Iuifs mais Chrestiens, & que nous ne vi-  
uons pas sous la Loy, mais sous l'Euangi-  
le, *Toute l'Ecriture* (nous dit saint Paul)  
*est diuinement inspirée, profitable à endo-  
ctriner, à conuaincre, à corriger, & instrui-  
re selon iustice: afin que l'homme de Dieu soit  
accompli & parfaitement instruit à toute  
bonne œuvre.* (2. Tim. 3.) Lisons les donc  
auec attention les vnes & les autres, &  
les conferons ensemble avec soin & avec  
diligence, comme les Apostres ont fait  
pour en comprendre l'harmonie. Nous  
y contemplerons, comme si nous estions  
rauis sur la sainte montagne, Moÿse &  
Elic avec les Apostres rendans tesmoi-  
gnage à leur commun maistre, lui faisant  
hommage

hommage de leurs charges , & concou-  
rans vnaniment à sa gloire. Car com-  
me les deux Cherubins qui estoient sur  
l'Arche estoient tournez l'vn vers l'autre ,  
& regardoient tous vers le Propiciatoire ,  
ainsi la Loi & l'Euangile , les Prophetes &  
les Apostres se rapportent tous à Iesus  
Christ comme à leur but & à leur centre :  
Nous verrons le lait des consolations di-  
uines découler de ces deux sacrées mam-  
melles , & serons allaités de ce lait rai-  
sonnable , & rassasiez de toutes les sortes  
de sa gloire : Nous y aurons , non seule-  
ment dans l'Euangile & dans les enseigne-  
ments des Apostres, mais dans la Loi mo-  
rale & dans les exhortations des Prophe-  
tes , vne parfaite image de la sainteté &  
de la iustice de Dieu ; & vn patron tres-  
accompli de ce qu'il requiert de nous  
pour y mouler toute nostre vie , & estre  
faits semblables à lui : Nous y trouuerons  
enfin de puissantes armes pour defendre la  
verité de la Religion Chrestienne contre  
les ennemis de la gloire de nostre Sei-  
gneur Iesus Christ , & pour cōbattre leurs  
erreurs & leurs impietez, comme S. Pierre  
a fait ici , & les autres Apostres ailleurs.  
sur quoi ie ne saurois assez blasmer la non-  
chalance de la plus grande partie , ie ne

di pas seulement de ceux de dehors , mais de ceux mesme de nostre corps , qui hors les dix commandemens qu'ils ont appris dès leur enfance ne sauent que c'est de la Loy de Dieu & de la doctrine de ses Prophetes , parce qu'ils ne les lisent pas , ou s'ils les lisent & les oyent lire en l'Eglise n'y apportent point d'attention , en apportans mesme fort peu à ce qui est de la propre doctrine de l'Evangile. Mes Freres soyons desormais plus soigneux dans ce religieux deuoit si nous auons à cœur nostre salut. Apres cela considerez en cette conferance des Escritures anciennes avec les nouvelles , comme les promesses que Dieu auoit faites sous le Viel Testament touchant le premier auenement de nostre Sauueur ont esté pourtuellement accomplies au Nouveau, pour y reconnoistre la verité & la fidelité de Dieu , & en tirer cette conclusion que toutes celles qu'il nous a faites touchant la derniere venue seront accomplies tout de mesme à nostre grande gloire & à nostre consolation eternelle : des premieres il n'est pastombé vne parole par terre, aussi ne sera t'il des dernieres. Car *les Cieux & la terre passeront , mais la parole de Dieu demeurera eternellement* ; ce qui doit grandement

dement seruir à l'affermissement de nostre esperance & à nostre consolation parmi nos ennuis iusques à ce qu'il vienne du Ciel pour se rendre glorieux en tous ses saints.

Quand puis apres nous entendons que Dieu nous a suscité Iesus Christ pour Prophete, reconnoissons combien a esté grande sa charité enuers nous de nous donner non des hommes ou des Anges pour nous instruire aux choses de nostre salut, mais son propre Fils qui est la sagesse & la parole Eternelle, afin qu'il nous soit *sapience*, aussi bien que *iustification & redemption*, qu'il nous guerisse de nos ignorances aussi bien que de nos vices & de nos pechés, qu'il dissipe nos tenebres, aussi bien qu'il brise nos fers, & que nous tenions de lui seul toutes les parties de nostre salut; & combien nous sommes obligés à ce grand Sauueur d'auoir daigné : prendre sur soi cette charge de nous instruire, d'auoir voulu descendre du Ciel pour cela, & mesme naistre d'entre nos freres, se faire homme semblable à nous, de nous auoir donné pour cela son Euangile & son Esprit, & de nous auoir reuelé, & de nous reueler encore tous les jours comme à ses particuliers amis tous le Conseil de Dieu son

Pere, & tous les plus intimes secrets en ce qui regarde nostre salut, suivant ce qu'il disoit à ses disciples au 15. de saint lean. *Je ne vous appelle plus seruiteurs, parce que le seruiteur ne fait ce que le maistre fait, mais ie vous appelle mes amis, parce que ie vous ai fait connoistre tout ce que j'ay ouï de mon pere.* C'est à nous, *Tres Chers Freres*, de nous en montrer reconnoissans enuers lui & de profiter pour nostre salut de cet incomparable auantage que nous auons, d'auoir pour Docteur & pour Maistre le propre Fils de Dieu, sa sagesse, & celui en qui *resident tous les thresors de science & d'intelligence.* Escoutés donc ce grand Prophete, comme Moise y exhortoit autres fois les Israelites, & comme Dieu mesme parlant du Ciel nous y exhorte aussi. Mais que ce soit avec l'attention & avec la reuerence dont il est digne. Quand nous oyons sa parole dans son Eglise, ou quand nous la lisons dans nos maisons, apportons y toute la presence de nos Esprits, & encore qu'elle nous soit preschée par des hommes Escoutés la non *comme parole d'hommes, mais ainsi qu'elle est veritablement comme parole de Dieu, & comme celle qui est sa puissance à salut; le sceptre de la force de Iesus Christ, & le Ministère de son*



son Esprit par lequel nous devons estre sauuez. Et puis qu'en escoutant les Ministres il leur dit, *Qui vous escoute, il m'escoute, & qui vous reiette me reiette, or qui mercurte, il reiette celui qui m'a enuoié,* receuons la de leur bouche comme nous la receuons de la sienne propre, & la prenons pour vnique reigle & de nostre Foi & de nostre vie. Que les autres escoutent les hommes si bon leur semble, qu'ils fondent leur religion sur les traditions de leurs Peres, & qu'ils assuiettissent leurs consciences aux constitutions & aux ordonnances de ceux qu'ils reconnoissent pour leurs maistres; quant à nous, *Tres-chers Freres*, nous ne devons escouter aucun autre que nostre souuerain Prophete duquel seul le Pere nous crie *Escoutez-le.* Mais il le faut escouter generalement en tout ce qu'il nous dira. Nous l'escoutons bien volontiers en ce qui regarde l'instruction de nostre Foi, mais ce n'est pas assez, il le faut escouter de mesme aux exhortations qu'ils nous fait à nous repentir de nos pechez, à renoncer à nos malheureuses habitudes, & à nous adonner à l'estude des bonnes ceures, & lui rendre l'obeissance qu'il exige de nous & qui lui est deuë si iustement. Vous

donc auaricieux escoutez le quand il vous dit, *Ne vous amassez pas des thresors en terre, où la rigne & la rouillure gastent tout, & là où les larrons percent & desrobent. Mais amassés vous des thresors au Ciel là où la rigne & la rouillure ne gastent rien, & où les larrons ne percent ny ne desrobent. Ne soiez point en souci que mangérons nous, que boirons nous, ou de quoi serons nous vestus, mais cherchez premierement le reigne de Dieu & sa iustice : & toutes choses vous seront aionties par dessus. Vous debauchez, paillards & adulteres, escoutez le quand il vous defend en son Euangile non seulement les actes exterieurs de la paillardise & de l'adultere ; mais mesmes les sales pensées & les impudiques regards, & qu'il vous dit que, *Quiconque regarde une femme pour la conuoiter, il a desia commis adultere avec elle en son cœur pour conseruer deormais vos vaisseaux en sanctification & honneur. Vous jureurs & blasphemateurs escoutez le quand il vous dit, Ne iurés point, mais que, vostre par le soi, Oui, Oui, Non non, tout le surplus est du malin, & refrenez deormais vostre langue pour ne prendre jamais le venerable nom de Dieu en vain. Vous cholériques & outrageux escoutés le quand il vous dit**

*Quiconque*

*Quiconque se courrouce à son frere sans cause sera punissable par iugement, Qui dira à son frere Racha sera punissable par conseil, & qui lui dira fol, sera punissable par la gehenne du feu; & parlez toujours avec vos prochains en toute modestie, & en toute debonnaireté reuerans en eux l'image de Dieu, & le caractere de Iesus Christ. Vous vindicatifs escoutés le quand vous l'oiés qui vous dit, Aimez vos ennemis, benissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous persecutent & qui vous courent sus. Vous qui vous portez iniustement & sans conscience avec vos prochains, qui leur destobés par finesse, ou leur rauissez par violence ce qui leur appartient, ou qui les cirgonuenés & les trompés aux affaires que vous pouvés auoir avec eux, escoutés le quand il vous dit, Ne faites point à autrui ce que vous ne voudriez pas qui vous fust fait à vous mesmes, mais tout ce que vous voulez que les hommes vous fassent, faites le leur semblablement: reigle que la nature mesme a imprimé en la conscience de tous les hommes. Vous qui estes si prompts à entrer en procès ciuils ou criminels avec vos freres, escoutes le quand il vous dit Ne résistés point au mal, c'est à*

dire, ne repoussés pas le mal par le mal, mais si quelcun te frappe en une ioue tourne lui aussi l'autre, & à celui qui veut plaider avec toi, & t'oster ton saie quitte lui aussi le manteau, & suivant ce charitable commandement resolués vous plustost à souffrir & à ceder de vostre droict que d'entrer en debat & en procès avec vostre prochain, de peur que vostre charité n'en soit offensée & vos prieres interrompues. Enfin, *Tres-chers Freres*, escoutés le en tout ce qu'il vous dit; & non seulement en ce qu'il vous dit lui mesme de sa propre bouche, mais aussi en ce qu'il vous dit par la bouche de ses Apostres: obeissans aux exhortations qu'ils nous font à nous nettoyer de toute souillure de chair & d'esprit, & à poursuivre la sanctification en sa crainte, & reiglez generalement toute vostre vie sur les diuins & les salutaires enseignements de nostre souuerain Prophete. Et si nous l'escoutons volontiers quand il nous promet la remission de nos pechiés, les consolations de sa grace, & la vie eternelle, ne l'escoutons pas moins volontiers quand il nous appelle à renoncer au monde & à nous mesmes, & à porter nostre croix apres lui, mais nous reputons bien heureux d'auoir part à sa croix durant cet-

te vie, pour l'auoir aussi à sa gloire en l'Eternité du Siecle à venir.

Retenons bien finalement ce que nous auons entendu en la derniere partie de nostre texte. Que cette terrible menace *Toute personne qui n'aura pas escouté ce Prophete sera exterminée* retentisse sans cesse dans nos oreilles : Remettons nous à toute heure deuant les yeux. ce jugement espouuantable, auquel ce grand iuge du monde dira à tous ceux qui ne l'auront pas voulu escouter, mais qui se seront rebellés contre lui, & seront demeurés infideles & impenitens, *Departés vous de moi ouuriers d'iniquité, ie ne vous connoi point, allez maudits au feu eternal qui est preparé au Diable & à ses Anges ; & prenés garde à ne pas tomber dans leur mal-heur par vostre endurcissement en vos vices.* Mais si par le passé nous lui auons desobei, comme hélas ! nous ne l'auons que trop fait, trauaillons desormais à nous reconcilier avec lui par vne vraie Foi, & vne prompte & serieuse repentance, & l'escoutons à l'auenit mieùx que nous n'auons fait iusques ici. Pour cet effect supplions le que comme, il guerit autrefois ce poure sourd qui lui fust presanté

près de la mer de Galilée, en mettant ses doigts dans ses oreilles, & en lui disant, *Ephphata*, ( Marc. 7.34 ) c'est à dire *Ouvre toi*; il les mette de même dās les nostres; & nous guerisse de cētre surditē d'esprit qui nous est si ordinaire & si naturelle. O grand Prophete & Docteur de l'Eglise qui nous commandes ici de l'escouter, donnes nous en toi mesme la vertu en touchant viement nos cœurs par l'operation de ton bon Esprit, afin qu'ils se rēueillent à bon escient à ta voix pour sortir des pieges du Diable, pour ouir religieusement tes paroles qui sont les paroles de vie eternelle: donne nous des oreilles pour ouir comme il faut tes divins enseignements, & des cœurs disposés à bien observer tes preceptes, afin que tu en sois honoré comme tu en es digne: Et que nostre Foi en ta verité, & nostre obeissance à tes commandements puissent finalement recevoir en la gloire de ton Royaume la remuneration gratuite que tu nous as promis en ton Euangile. A toi Seigneur Iesus, comme aussi au Pere & au Saint Esprit soit honneur gloire, benediction & louange &c.